

AVIS AUX HABITANTS RUE DE LA GARE

Madame, Monsieur,

Je vous informe que la société TRAVAUX PUBLICS DU PAYS DE SIERENTZ réalisera des travaux de voirie dans la rue de la Gare du 18 août 2025 au 1^{er} octobre 2025.

Par conséquent, la rue de la Gare, au niveau de la Banque Crédit Mutuel et de La Poste, sera interdite à la circulation de tous véhicules sauf pour les riverains et l'accès aux commerces du 18 août 2025 au 1^{er} septembre 2025. Une déviation sera mise en place par la rue de l'Est et la contournante rue de Blotzheim.

Du 18 août 2025 au 1^{er} octobre 2025 la circulation de la rue de la Gare sera alternée par feux tricolores selon l'avancée des travaux.

Vous priant de nous excuser des désagréments de ce chantier, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire
Bernard KANNENGIESER

